



**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**13 décembre 2024**

## **Impactés par l'instabilité politique, les droits des enfants doivent bénéficier d'une place centrale au Gouvernement !**

Alors que François Bayrou vient d'être nommé Premier Ministre et sera amené à composer un nouveau Gouvernement, une trentaine d'organisations et collectifs membres de la Dynamique pour les Droits des Enfants interpellent le Président de la République et le Premier Ministre pour que l'enfance soit au cœur des priorités du nouveau gouvernement afin d'assurer une meilleure effectivité des droits de l'enfant.

La réalisation des droits de l'enfant est clairement impactée par la succession de remaniements gouvernementaux, qui empêchent cette politique publique d'être pensée sur la durée. Pire, ce contexte politique a même donné un coup d'arrêt à la mise en œuvre de certaines politiques en faveur des enfants. Les membres de la Dynamique estiment urgent de mettre en place une stratégie globale, cohérente et financée pour l'enfance, véritable sujet transpartisan, piloté par un ministère dédié, de plein exercice.

### **Un ministère dédié à l'Enfance renforcé**

Pour permettre une réelle application de la Convention internationale des droits de l'enfant en France (CIDE), il est essentiel qu'un ministère de plein exercice, chargé de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles puisse avoir la capacité de piloter ou co-piloter l'ensemble des projets qui concernent les enfants et les jeunes avec des moyens dédiés et fléchés. Des politiques du logement à la justice pénale des mineurs, en passant par les politiques concernant les enfants ultramarins, il doit également travailler en lien étroit avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sur les politiques de solidarité et de coopération internationale qui concernent les droits des enfants.

### **Un Comité interministériel à l'enfance ravivé pour une stratégie globale, cohérente et financée**

Depuis novembre 2023, le Comité interministériel à l'enfance ne s'est plus réuni. La relance de cette instance, présidée par le Premier ministre est nécessaire et urgente. Elle devrait permettre de réaffirmer le caractère multidimensionnel et donc interministériel de l'enfance et ainsi assurer un suivi effectif des dossiers transversaux afin que les annonces ne restent pas lettre morte.

Pour les membres de la Dynamique pour les Droits des Enfants, « *Avec près d'un quart de la population française composée de moins de 18 ans et une crise profonde touchant de nombreux systèmes liés à l'enfance, une stratégie multisectorielle et ambitieuse est nécessaire. Cette stratégie, comme le recommande le Comité des droits de l'enfant de l'ONU, doit s'appliquer à tous les enfants en France, en particulier les plus vulnérables, sans discrimination* ».

Enfin, alors que le Président de la République a reconnu le « *besoin d'expression démocratique* » que traduit la situation politique actuelle, il est indispensable d'associer les enfants et les adolescents à l'élaboration et au suivi de ces politiques publiques, étant ceux qui seront les plus touchés par leurs effets aujourd'hui et dans le futur.

### **Contacts presse :**

- Florine Pruchon, Coordinatrice de la Dynamique pour les Droits des Enfants, Responsable du pôle plaidoyer chez SOS Villages d'Enfants France – [fpruchon@sosve.org](mailto:fpruchon@sosve.org) – 06 63 04 19 74
- Carine Spinosi, Responsable du Pôle Presse Médias pour l'UNICEF France – [cspinosi@unicef.fr](mailto:cspinosi@unicef.fr) – 01 44 39 17 49



### Qui sommes-nous ?

La Dynamique pour les Droits des Enfants rassemble près de 30 organisations non gouvernementales, associations et collectifs engagés dans tous les domaines de l'enfance en France et à l'international. Tous sont mobilisés pour porter d'une seule voix, en direction des décideurs publics, des messages de plaidoyer pour une meilleure effectivité des droits des enfants en France et dans le cadre de sa politique de coopération internationale. Elle s'inscrit dans une démarche de dialogue avec les pouvoirs publics sur les enjeux liés aux droits des enfants, notamment en termes de participation et de gouvernance d'ici à la fin du quinquennat, soit 2027.

En savoir plus : <https://www.dynamiqueenfants.org/>